



Saint-Malo, le 12/10/2017

**COMPTE RENDU de la réunion du 05/10/2017 du collectif enseignement de la CGT-Agri**

Le 05/10 la section nationale de l'enseignement maritime secondaire du SNPAM-CGT était invitée à participer au collectif enseignement de la CGT AGRI, dans ses locaux parisiens rue Barbet de Jouy.

Nous avons fait part à nos camarades de l'Enseignement Agricole de nos craintes sur la capacité de notre ministère à gérer l'enseignement maritime. Nous avons mentionné la rencontre du Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche (le directeur de l'enseignement agricole) et du DAM, que ce dernier a évoqué devant les OS [le 03/07](#), ainsi qu'une réunion à venir (le 10 ou le 11/10) du DGER avec des chefs d'établissement des lycées maritimes. Nous avons également échangé sur certaines de nos pratiques dans les EPLE maritimes et agricoles.

Nous avons décidé de travailler en synergie sur certains dossiers : ACEN, temps de travail des CPE. La CGT-Agri espère de son côté que nous pourrions leur proposer des candidatures pour les élections professionnelles à venir fin 2018 (Commissions Administratives Paritaires des PLPA, PCEA et CPE). Pour les Comités Techniques Régionaux de l'Enseignement Agricole, il ne semble pas que nous ne puissions être à la fois représentés dans les CT des DIRM et ceux de l'Enseignement Agricole. (Je fais d'ores et déjà appel à candidatures).

Les camarades de la CGT-Agri sont convenus, lors d'une future rencontre avec leur DGER, ou à l'occasion d'un CTM de l'enseignement agricole, de le questionner sur les motivations de ses entretiens avec le DAM et avec les directeurs de lycées maritimes.

Nous serons régulièrement invités pour les prochains collectifs, et il serait souhaitable que notre délégation s'étoffe d'un enseignant et un représentant de vie scolaire. Merci par avance pour les bonnes volontés à exprimer en retour.

Le secrétaire-adjoint du SNPAM-CGT

en charge de la section nationale des lycées maritimes

Jacques DUCHE